

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 OCTOBRE 2014

Convoqués : 11

Présents : 8

Absents : 3

Mme BARONNET-ROCHE Eva, Mme ANDRIEU Yolaine, Mme De CORNEILLAN Solveig.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h30

Désignation d'un secrétaire de séance : Mme FERNANDES Martine

Le compte-rendu du conseil municipal du 29 octobre 2014 est approuvé à l'unanimité.

Délibérations

- 1- Budget : Décisions modificatives : voir la photocopie PROJET, ci-joint en annexe, acceptée à l'unanimité par le conseil.
- 2- Modification du règlement intérieur et des tarifs des temps périscolaires :
 - Modification de l'article 22 pour les moyennes sections, acceptée à l'unanimité par le conseil.
 - Le tarif passe à 14€ pour les moyennes et grandes sections, acceptée à l'unanimité par le conseil.
- 3- Vente de remorque : une remorque sera vendu à Mr JANETTO Richard à 150€ et autorise Mr le Maire a signé les papiers de la vente, accepté à l'unanimité par le conseil.
- 4- Projet d'extension du périmètre du Syndicat Mixte d'Electricité du Gard :
On rajoute 4 communes : Les Angles, Bagnols, Uzès et Nîmes, accepté à l'unanimité par le conseil pour un avis favorable.
- 5- Avenant à la convention d'entente pour la mise en œuvre des rythmes scolaires :
l'avenant est approuvé à l'unanimité par le conseil et autorise le Maire à signé les papiers.

AFFAIRES COMMUNALES

- 7- Économie / Finances : Point de situation budgétaire : Solde positif.
- 8- Environnement / Cadre de Vie / Urbanisme :
 - Travaux enfouissement point de situation :
 - 10000€ à notre charge enfouissement des lignes téléphoniques.
 - 33800€ HT prix du devis éclairage public pour les 13 lampes (1350€ la lampe), subvention du syndicat 11300€ reste à notre charge 22500€.
 - Intempéries : Dégâts des communales :
demande de reconnaissances de catastrophes naturelles refusée par la Préfecture, 42000€ de dégâts sur la communes, le Conseil général va étudié prochainement en réunion notre demande pour savoir s'il nous donne une contribution en dédommagements.

9- Culture / Vie Sociale / Solidarité : TAP

- il va y avoir un atelier de magie
- il y aura pas de théâtre
- il faudra prendre 2 assurances pour les intervenants
- il y avait 3 personnes au repas de Noël, les 16 autres auront leur colis.

10- Communication :

- rappeler que la bibliotheque est ouverte 2 fois par semaine
- relaxation le jeudi soir
- Marta CATHEBRAS veut créer son association « atelier de couture »
- 30è anniversaire du Pont du Gard à l'UNESCO en 2015, à cette occasion un concours photos du pont sera organisé dans les écoles pour créer l'affiche de cet anniversaire.
- Le 8.9 et 10 janvier « la nuit des lucioles » avec la Compagnie Carabosse (effets spéciaux et musiques), gratuit pour tous les gardois sur invitation, pour notre commune se sera le 8 janvier.
- Demander aux enfants de faire des dessins pour envoyer aux militaires qui passent Noël à l'étranger afin de les soutenir et de leurs remonter le moral.
- Le 11 novembre à Vers Monuments aux Morts vers 11h15.
- Préparer un nouveau journal pour fin novembre.
- Numérotation des maisons est toujours en cours, devrait se conclure courant 2015.

INTERCOMMUNALITE

11- Communauté de Communes :

- Les commissions ne seront pas ouvertes aux conseillers.
- Futur siège de la Maison de Communes à l'ancienne cave de st Hilaire.
- Avis des Maires sur le futur schéma des rapprochements des communes en 2015.

Questions diverses

Négociation en cours avec le centre de loisir de Collias pour qu'il accepte nos enfants.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21h30.